

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2013-2015 – ADDENDA

ORIENTATION 1 DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE : INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUIQUER ET INNOVER

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1 : MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE CONCEPT ET LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FAVORISER LE PARTAGE DES EXPÉRIENCES ET DES COMPÉTENCES EN CETTE MATIÈRE ET L’ASSIMILATION DES SAVOIRS ET DES SAVOIR-FAIRE QUI EN FACILITENT LA MISE EN ŒUVRE

OBJECTIFS DE L’INSTITUT	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
1. Poursuivre la promotion du concept et des principes de développement durable pour les employés.	1.1 Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation à la démarche de développement durable</i> du personnel.	➤ Taux d’employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable.	➤ D’ici 2015, 100 % du personnel.
		➤ Taux d’employés rejoints par les activités de formation au développement durable.	➤ D’ici 2015, 50 % du personnel.
2. Faciliter la compréhension des statistiques officielles sur le développement durable.	2.1 Développer des outils pour contribuer à une meilleure connaissance des statistiques officielles de développement durable.	➤ Nature et type des outils.	➤ Outils mis en place.
		➤ Nombre de consultations des sections dédiées au développement durable sur le site Web	➤ Hausse de 5 % par année.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2 : DRESSER ET ACTUALISER LE PORTRAIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUÉBEC

OBJECTIF DE L’INSTITUT	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
3. Rendre disponible l’information statistique en lien avec le développement durable au Québec.	3.1 Évaluer tout nouveau projet de production d’information statistique au regard des principes de développement durable.	➤ Pourcentage des nouveaux projets évalués au regard des principes de développement durable.	➤ D’ici 2015, 100 % des nouveaux projets.
	3.2 Augmenter la production d’information statistique incluant les dimensions du développement durable au Québec.	➤ Nombre de publications incluant les dimensions du développement durable au Québec.	➤ Minimum une publication par année.

ORIENTATION 2 DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE : RÉDUIRE ET GÉRER LES RISQUES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L’ENVIRONNEMENT

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4 : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION D’UNE CULTURE DE LA PRÉVENTION ET ÉTABLIR DES CONDITIONS FAVORABLES À LA SANTÉ, À LA SÉCURITÉ ET À L’ENVIRONNEMENT

OBJECTIF DE L’INSTITUT	ACTION	INDICATEUR	CIBLE
4. Favoriser la prévention et l’amélioration de la qualité de vie au travail.	4.1 Consolider les moyens assurant la prévention et permettant l’amélioration de la qualité de vie au travail.	➤ Nature et type de moyens de prévention et d’amélioration de la qualité de vie au travail.	➤ Moyens de prévention et d’amélioration mis en place.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2013-2015 – ADDENDA

ORIENTATION 3 DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE : PRODUIRE ET CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6 : APPLIQUER DES MESURES DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET UNE POLITIQUE D'ACQUISITIONS ÉCORESPONSABLES AU SEIN DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

OBJECTIF DE L'INSTITUT	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
5. Encourager les initiatives de production et de consommation écoresponsables.	5.1 Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la <i>Politique pour un gouvernement écoresponsable</i> .	➤ Nature et type des pratiques et des activités.	➤ Pratiques et activités mises en œuvre.
	5.2 Minimiser l'utilisation du papier dans les stratégies et les opérations de collecte de données tout en assurant l'atteinte des taux de réponse prévus dans les enquêtes récurrentes.	➤ Ratio du nombre de feuilles de papier transmises par rapport au nombre d'entreprises à rejoindre.	➤ D'ici 2015, réduire de 10 %.
	5.3 Privilégier la diffusion électronique des statistiques officielles.	➤ Pourcentage de réduction des publications papier.	➤ D'ici 2015, réduire de 40 %.

ORIENTATION 3 DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE : AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 30 : SOUTENIR LA CRÉATION, LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DANS TOUS LES SECTEURS DU SYSTÈME CULTUREL QUÉBÉCOIS AFIN D'EN ASSURER LE DÉVELOPPEMENT

OBJECTIF DE L'INSTITUT	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
6. Mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture du Québec.	6.1 Produire une page Web de type « chiffres clés » ou « saviez-vous? » sur le thème de la culture qui sera diffusée lors des Journées de la culture.	➤ Nombre de consultation de la page Web lors des Journées de la culture.	➤ D'ici 2015, augmentation des consultations.
	6.2 Collaborer avec le Comité d'activités sociales de l'Institut afin d'organiser annuellement des activités à caractère culturel.	➤ Nombre d'activités organisées.	➤ Annuellement un minimum de deux activités d'ici 2015.
	6.3 Institutionnaliser une pratique d'exposition d'art et de culture dans les lieux communs de l'Institut.	➤ Nombre d'expositions d'art et de culture.	➤ Renouvellement annuel des expositions d'ici 2015.